

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 11 NOVEMBRE 2014
(2014-2015)
LE 18 NOVEMBRE 2014**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente du comité exécutif.

C.E.-03481-11-14

AJOURNEMENT DE LA PRÉSENTE SÉANCE ORDINAIRE

À 19 h 01,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, que la présente séance soit ajournée après la tenue de la séance ajournée du conseil des commissaires du 18 novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03482-11-14

REPRISE DE LA PRÉSENTE SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 18,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire, la reprise de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 18 NOVEMBRE 2014 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Suzanne Gaudette (5)
Margot Pagé (9)
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Alain Lemieux (11)
Martin Viau (3)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

Les commissaires parents

Isabelle Vermette, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale

MM. Louise Beaupré, directrice générale adjointe
André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat
général et de l'information

ET :
M^{me} Germain Brière, directrice du Service des ressources
financières

ÉTAIT ABSENT :

M. Stéphane Desjardins (8)

C.E.-03483-11-14 03.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que
rédigé, à savoir :

**04.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

04.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance
ordinaire du 9 septembre 2014

04.02 Procédure d'élection

04.02.01 Adoption d'une procédure d'élection

04.02.02 Désignation d'un secrétaire d'élection

04.02.03 Désignation de deux scrutateurs

04.03 Nomination de la vice-présidence du comité exécutif

04.03.01 Mise en candidature

04.03.02 Clôture de la période de la mise en
candidature

04.03.03 Scrutin et décompte

04.03.04 Nomination

05.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

05.01 Liste des comptes – Validation

06.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**04.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

C.E.-03484-11-14

**04.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE
LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2014**

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction
publique* qui stipule que les articles 154
à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à
177.2 s'appliquent au comité exécutif,
compte tenu des adaptations
nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction
publique* qui stipule que « Le conseil des
commissaires peut, par résolution,
dispenser le secrétaire général de lire le
procès-verbal pourvu qu'une copie en
ait été remise à chaque membre présent
au moins six heures avant le début de la
séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2014.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2014 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03485-11-14 **04.02 PROCÉDURE D'ÉLECTION**
04.02.01 ADOPTION D'UNE PROCÉDURE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ PAR
Madame Claudine Caron-Lavigueur,
commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent la procédure d'élection pour la nomination de la vice-présidence du comité exécutif, telle que déposée sous la cote 04.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03486-11-14 **04.02.02 DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maude Simard,
commissaire,

que M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale,
soit nommée secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03487-11-14 **04.02.03 DÉSIGNATION DE DEUX SCRUTATEURS POUR TOUTES LES NOMINATIONS**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas,
commissaire,

que Monsieur André Guérard, directeur général adjoint, et Madame Louise Beaupré, directrice générale adjointe, soient nommés scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

04.03 NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF
04.03.01 MISE EN CANDIDATURE

CONSIDÉRANT les élections scolaires tenues le
dimanche 2 novembre 2014;

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que « les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires »;

CONSIDÉRANT l'article 155.1 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires nomme, parmi ses membres, le vice-président de la commission scolaire ».

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, propose Monsieur Stéphane Bessette, commissaire.

Monsieur Martin Viau, commissaire, propose Madame Suzanne Gaudette, commissaire.

Monsieur Cédric Fontaine, commissaire, propose Monsieur Alain Lemieux, commissaire.

Madame Maude Simard, commissaire, propose Monsieur André Dugas, commissaire.

C.E.-03488-11-14

04.03.02 CLÔTURE DE LA PÉRIODE DE LA MISE EN CANDIDATURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maude Simard, commissaire,

que la période de la mise en candidature au poste de vice-président ou de vice-présidente du comité exécutif de la commission scolaire soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après la clôture de la période de la mise en candidature, la présidente vérifie l'acceptation des commissaires mis en candidature, en commençant par la dernière candidature.

Monsieur Alain Lemieux, commissaire, accepte.

Madame Suzanne Gaudette, commissaire, accepte.

Monsieur Stéphane Bessette, commissaire, refuse.

Monsieur André Dugas, commissaire, refuse.

La présidente accorde aux candidats en nomination une période de cinq (5) minutes pour prononcer une allocution.

04.03.03 SCRUTIN ET DÉCOMPTE

Ayant plus d'une candidature à la vice-présidence du comité exécutif, on procède au scrutin secret.

04.03.04 NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Au terme du scrutin secret, Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, déclare Madame Suzanne Gaudette, vice-présidente du

comité exécutif jusqu'aux prochaines élections scolaires.

05.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

05.01 LISTE DES COMPTES – VALIDATION

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, confirme ne pas avoir eu de questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 1^{er} septembre 2014 et se terminant le 24 septembre 2014, ainsi que pour la période commençant le 24 septembre 2014 et se terminant le 30 octobre 2014.

C.E.-03489-11-14 06.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

À 20 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la présente séance ajournée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1322-003
C:\Textes\Comité exécutif (Procès-verbaux et présences)\2014-2015\3a. 18 novembre 2014 - 1320-003 ajournement du 11 nov.doc